

1510 (18 JANVIER).

Mandat de payement adressé par les généraux maîtres à Antoine de Chasteau-neuf, commis par les gardes à la maîtrise de la monn<sup>e</sup> de Bayonne.

Item du 8 mai 1511.

Item du 11 juillet 1511.

(A. N. Carton Z, 1<sup>b</sup>, 602.)